

MAIRIE DE THIEUX

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2022 DE THIEUX

Nombre de conseillers en exercice : 10
Nombre de conseillers présents : 10
Pouvoirs : 0

Date de la convocation : 24/02/2022
Date d'affichage : 24/02/2022

L'an deux mil vingt-deux, le 03 mars, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Nadine GUIGOT, Maire.

La séance a été publique.

Présents : Mme Nadine GUIGOT, Maire.

Mrs Philippe BUQUET, Nicolas DEMAZURE, adjoints.

Mmes Sabine BOISSET, Nelly DUHAMEL, Michèle RIQUIER, Christine GREGOIRE.

Mrs Bruno DUMESGE, Eric POTDEVIN, Julien GREGOIRE.

Secrétaire de séance : Mme Sabine BOISSET.

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 03 décembre 2021.

1 – DELIBERATION DON PARCELLES APPARTENANT A MONSIEUR PHILIPPE DUBOIS :

Mme le Maire explique à l'ensemble des Conseillers présents que M. Philippe Dubois propose de faire un don de parcelles à la commune au prix d' « un euro symbolique ». Ce don concerne « les trottoirs » situés le long de ses parcelles rue de Fresneaux et rue Tassart. Deux plans détaillés seront annexés à cette délibération. («Les trottoirs» concernés sont surlignés en jaune) Elle explique également que les frais de notaire sont à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, l'ensemble des Conseillers Municipaux présents, acceptent à l'unanimité, cette proposition.

M. Julien Grégoire demande pourquoi n'est-il pas possible de faire la même chose pour le talus appartenant à Mme Nelly Duhamel.

Mme le Maire et les Conseillers Municipaux expliquent que c'est à Mme Nelly Duhamel de passer d'abord par un Notaire.

2 – DELIBERATION ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE AU SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE :

Madame le Maire expose que la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise, par délibération en date du 24 juin 2021, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat la compétence optionnelle :

- Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (hors travaux)

Lors de son assemblée du 23 novembre 2021, le Comité Syndical du SE60 a approuvé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SE60 a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette adhésion.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal : à l'unanimité,

Approuve l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise au SE60.

3 – NOUVEAUX TARIFS REDEVANCE ORDURES MENAGERES :

Mme le Maire explique que la Communauté de Communes de l'Oise Picarde (C.C.O.P.) a mis en place un nouveau tarif concernant la Redevance des Ordures Ménagères.

Pour la commune, ce nouveau tarif est calculé en fonction du volume, du nombre de bacs et du nombre de passages. Il va donc avoisiner les 500, 00 euros par semestre.

4 – ORGANISATION TENUE DES BUREAUX DE VOTE :

Mme le Maire rappelle à l'ensemble des Conseillers Municipaux présents que l'élection Présidentielle va avoir lieu le : 10 avril 2022 pour le 1^{er} tour et le : 24 avril pour le 2^{ème} tour. L'ensemble des Conseillers Municipaux établissent les plages horaires avec les Conseillers qui seront présents pour la tenue des bureaux de vote.

5 – CEREMONIE ET REPAS DU 14 JUILLET 2022 :

M. Julien Grégoire propose que les associations de la commune organisent et prennent en charge le repas du 14 juillet, puis adressent ensuite la facture à la commune. Les Conseillers Municipaux proposent donc de convoquer tous les Présidents des associations afin de leur en parler. Ils proposent également de demander en parallèle un devis à un professionnel pour faire un méchoui dans l'hypothèse où les associations ne pourraient pas réaliser le repas.

Mme le Maire demande ensuite s'ils souhaitent qu'il y est un feu d'artifice.

Les Conseillers décident qu'un feu d'artifice soit fait par un professionnel, M. Eric Potdevin propose de se renseigner auprès de la commune de Bonvillers à ce sujet.

6 – QUESTIONS DIVERSES :

* Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le repas du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) pour les personnes âgées aura lieu le samedi 23 avril 2022.

* Mme le Maire informe les Conseillers Municipaux présents qu'elle a reçu ce matin différents devis de la part de M. Boule, de chez EVIA, pour : la réalisation du parking à la salle communale, et la réalisation d'une sente piétonne pour aller au cimetière.

Mme le Maire propose de faire une réunion de commission de travaux.

* M. Julien Grégoire demande si une réponse a été reçue pour les travaux du Monument aux Morts. Mme le Maire explique qu'elle a relancé Groupama à plusieurs reprises mais qu'elle n'a toujours pas de retour de leur part.

* M. Eric Potdevin informe les Conseillers Municipaux que le comptage de perdrix aura lieu le : 19 mars 2022 et qu'ils sont invités à y participer.

* Mme Sabine Boisset informe les Conseillers qu'une collecte pour les habitants de l'Ukraine a lieu au Centre Social de Breteuil.

* M. Eric Potdevin explique que concernant la gestion de bons d'achat pour les habitants en difficulté financière suite à la crise sanitaire ne présente rien de compliqué. Les Conseillers Municipaux rappellent que lors d'une précédente réunion il avait été plutôt décidé d'acheter des jeux pour enfants.

* Mme Michèle Riquier demande où en est le règlement du Club House et de sa demande de rendez-vous avec M. Corentin Zambonini, Président du Club de football. Mme le Maire lui répond qu'elle en a parlé à M. Corentin Zambonini et qu'il lui a indiqué que le règlement est déjà affiché au Club House. Elle va également convoquer M. Corentin Zambonini et Mme Michèle Riquier.

* Mme Michèle Riquier demande si l'architecte a été sollicité pour les travaux de l'Eglise. Mme le Maire lui répond qu'elle va s'en occuper.

Fin de la séance à 19h50

Le Maire,

Les Conseillers,

